



# **L'ÂGE INDUSTRIEL A EPERNAY : Le mécénat de la famille Chandon-Moët**

*Archives municipales d'Épernay*

*œ Dossier Elève (niveau fragile) œ*

Responsable : M. de GOSTOWSKI

## TROIS EXEMPLES DE MECENAT DE LA FAMILLE CHANDON-MOËT

Les grandes familles travaillant dans la production de champagne ont réussi à augmenter fortement leur production dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle grâce aux nouvelles techniques issues de la révolution industrielle. Elles vont souhaiter faire profiter la ville et sa population de leurs richesses en étant généreux. C'est le cas de la famille Chandon-Moët dont la société a été fondée à Epernay en 1743. Voici deux exemples de dons :

	<b>UN HÔPITAL</b> <i>(Documents annexe n°1, p. 5)</i>	<b>UNE AVENUE</b> <i>(Documents annexe n°2, pp. 6-7)</i>
<b>Qui a fait un don ?</b>		
<b>Qu'est-ce qui est donné ? Pourquoi ?</b>		
<b>En quelle année ce don est-il fait ?</b>		

D'après votre étude précédente, définissez le mot « mécénat » :

- Le mécénat est la location de bâtiment auprès d'une personne ou d'une communauté (mairie, organisme, association...) afin d'en retirer de l'argent.
- Le mécénat est le don réalisé par une personne ou une société à une communauté (ville, organisme, association...) afin de promouvoir la culture, l'aide sociale, l'enseignement...
- Le mécénat est la recherche par une personne ou une société de notoriété (être connu) afin d'être connu et remercié.

Resituez ces dons en inscrivant le nom sur les lignes

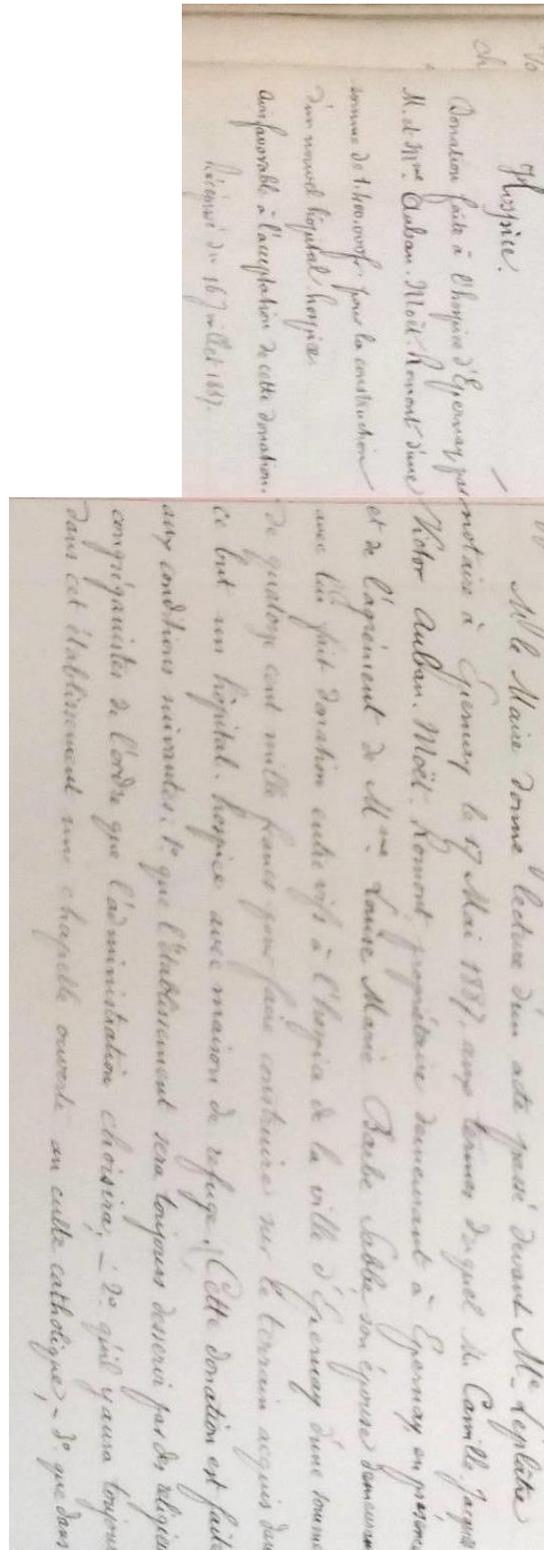


# ***ANNEXES***

## Annexe n°1 : L'Hôpital

### Document n°1 : Don d'une somme d'argent pour construire un nouvel hôpital par de M. AUBAN-MOËT (26 mai 1887)

(Délibération du conseil municipal, Archives municipales d'Épernay, 1D36)



Annexe n°2 : L'avenue Paul Chandon

Document n°1 : Etude notariale au sujet d'un don de la part de M. Paul  
CHANDON de BRIAILLES (14 janvier 1895)  
(Archives municipales d'Epernay, 1029)

De plus suivant les instructions laissées par le défunt  
une somme nette de cent mille francs est mise à la  
disposition de la ville d'Epernay, pour l'aider à établir une  
avenue de 16<sup>m</sup> de largeur, reliant l'Église Notre et St Paul  
à la rue St Vincent, à la condition que cette avenue sera  
percée dans un délai maximum de quatre ans.  
Comme complément de cette libéralité M. Jean Chandon  
de Briailles met à la disposition de la ville tout le sol de cette  
avenue depuis la rue de Metz jusqu'à l'enceinte de France  
et M. Paul Chandon de Briailles la partie comprise entre  
la rue de France et le jardin de St. Louis tout

## Annexe n°3 : Généalogie de la famille CHANDON-MOËT

### GÉNÉALOGIE RÉSUMÉE DE LA FAMILLE CHANDON-MOËT

*Les personnes dont le nom est écrit en gras furent les dirigeants de la société*

Sources :

- Extrait de *Généalogie magazine*, n°232, Décembre 2003
- Cl. Desbois-Thibault, *L'extraordinaire aventure du champagne Moët & Chandon*, Puf, 2003
- Site Généanet

